

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 43ème session du Groupe de l’Examen Périodique Universel relative au rapport national du Tonga (Genève, 10 mai 2023)**

Madame la Présidente

Le Niger souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation des îles du Tonga et la remercie pour la présentation de son Rapport national à ce 4ème cycle de l’EPU.

Le Niger salue les progrès réalisés par le Gouvernement du Royaume du Tonga dans la mise en œuvre des 52 recommandations qu’il a acceptées en 2018 et l’encourage à parachever les initiatives en cours pour mettre effectivement en œuvre celles non encore réalisées.

Le Niger félicite aussi le Gouvernement du Royaume du Tonga pour l’élaboration de son rapport initial sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l’enfant et pour son adoption par le Comité des droits de l’enfant lors de sa quatre-vingt-unième session de mai 2019.

Le Niger apprécie les efforts consentis par le Tonga dans la mise en œuvre ses engagements en matière de droits de l’homme notamment l’adoption de la politique de protection sociale, le Plan stratégique national de soin à long terme (2020-2024), la politique de santé universelle ainsi que la Politique nationale tongane et le Plan d’action stratégique sur l’autonomisation des femmes et l’égalité des sexes (2019-2025).

Dans un esprit constructif, le Niger recommande au Gouvernement du Royaume du Tonga de :

* Adhérer à la Convention relative au statut des réfugiés et à son Protocole;
* Ratifier la Convention relative au statut des apatrides et la Convention sur la réduction des cas.

Enfin, le Niger souhaite à la délégation du Tonga un examen couronné de succès.

Je vous remercie